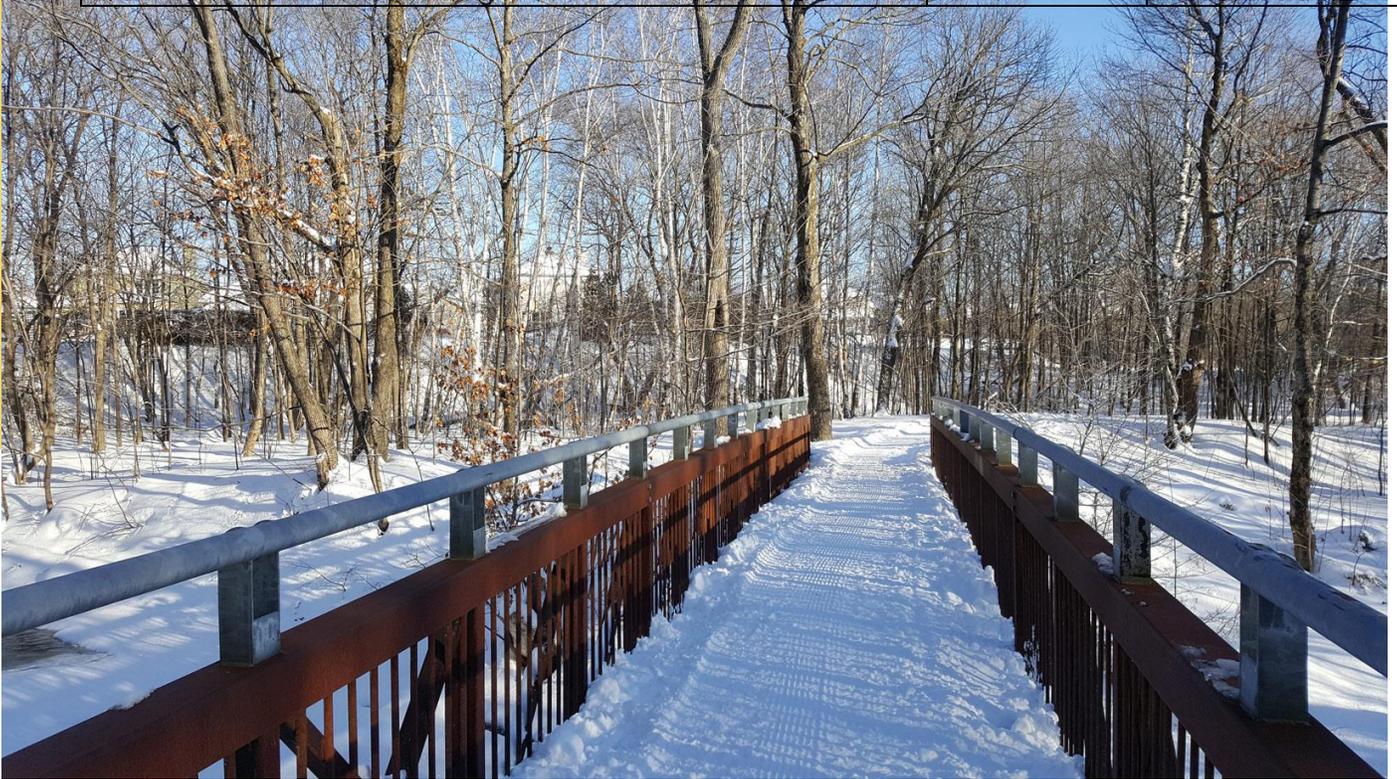


<b>Conseil de quartier de l'Aéroport</b>		



# RAPPORT ANNUEL 2023



# TABLE DES MATIÈRES

Mot du conseil d'administration _____	3
Entretien du sentier piétonnier Buffon-l'Étincelle	3
Préoccupations citoyennes et résolutions	3
Qualité de l'air	4
Sécurité près des écoles	5
Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la ville de Québec	5
Table de concertation vélo (TCV)	5
Projet initiative citoyenne	6
Dossier agricole et Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires (VDAAA)	6
Conclusion	6
Présentation du CQA _____	8
Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	8
Les membres du CQA 2023	8
Le territoire du CQA	9
3-Fonctionnement du CQA _____	10
3.1 Séance régulière	10
3.2 Participation à d'autres activités	10
4.Action du conseil de quartier _____	11
4.1 Plan d'action 2023	11
1 — Contribuer à la qualité de vie du milieu	11
2 — Soutenir la vie communautaire dans le quartier	11
4.2 Résolution du conseil de quartier	11
4.3 Actions découlant des demandes de la Ville : Consultations publiques	14
Bilan États financier au 31 décembre 2023 _____	16

# MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Votre conseil de quartier est heureux de vous présenter le bilan des actions et des activités réalisées durant l'année 2023. Les enjeux de sécurité routière, de la qualité de l'air (secteur Champigny), d'entretien des sentiers piétonniers, de la protection du territoire agricole, de l'aménagement harmonieux de notre quartier sont quelques-unes des préoccupations des membres du conseil d'administration.

Comme dans les rapports annuels précédents, nous rappelons cette remarque que le conseil de quartier n'est pas un comité décisionnel, mais essentiellement une instance de consultations et de recommandations. Nous travaillons en collaboration avec la Ville de Québec et notre arrondissement. C'est donc dans cette perspective que plusieurs interventions ont été menées, telles que décrites dans le présent rapport.

## Entretien du sentier piétonnier Buffon-l'Étincelle

Après plus de 5 ans et de nombreuses démarches, ce dossier n'est toujours pas réglé. Le 21 février dernier, la présidente du conseil d'établissement de l'école l'Étincelle-Trois-Saisons, Geneviève Charest, des citoyens, ainsi que le président du CQA ont fait des interventions lors de la séance régulière du conseil municipal de ville de la Ville de Québec. À notre grande surprise, le maire M. Bruno Marchand a pris la parole pour nous mentionner dire qu'il rencontrerait les membres du sous-comité avec les conseillers Pierre-Luc Lachance et Louis Martin d'ici juin. Le 19 septembre, nouvelle visite au Conseil pour en connaître la date. Aucune rencontre n'a eu lieu. La réponse des fonctionnaires est toujours la même soit que l'entretien du sentier piétonnier Buffon-l'Étincelle répond à la politique de la viabilité hivernale (PVH). Ce sentier n'est pas déneigé même s'il relie deux écoles primaires alors qu'un sentier similaire dans Champigny est déneigé.

## Préoccupations citoyennes et résolutions

Le conseil fut à l'écoute des préoccupations citoyennes qui nous ont été adressées tout au long de l'année. Nous nous sommes assurés, en fonction de notre rôle, qu'elles soient au moins entendues.

- **Circulation sur la rue Jules-Verne** : Problème de congestion à la sortie Jean-Gauvin de l'autoroute Charest-Ouest.
- **Le déneigement des rues dans les quartiers résidentiels** : Un sujet chaud. La ville de Québec a mis en place une nouvelle façon de faire qui s'inscrit dans sa politique de viabilité hivernale (PVH). Le CQA a soulevé des questions concernant la stratégie de communication en lien avec les changements apportés dans la PVH.

- **Les inondations à répétition lors de fortes pluies :** Secteur route Jean-Gauvin et l'avenue de l'Aéroport.
- **Marquage en dents de dragons :** Un projet pilote concernant le marquage en dents de dragons a eu lieu sur l'avenue Notre-Dame à l'automne.
- **Piste cyclable :**
  - Avoir un lien cyclable sécuritaire sur la route de l'Aéroport entre Val-Bélair et Duplessis.
  - Afin de permettre la pratique du vélo de façon sécuritaire, asphaltter les bordures dans le rang Saint-Ange, mais également sur l'avenue Notre-Dame.
- **Présentation du service des loisirs, des sports et de la vie communautaire :** Aménagement d'un jeu d'eau au parc Robitaille.
- **Présentation de la direction de la santé publique, CIUSSS de la Capitale nationale sur les résultats du projet « Mon environnement, ma santé ».** Ce dossier est en lien avec la qualité de l'air dans le secteur Champigny.
- **Rue Champigny-Est :** Les mesures mises en place pour limiter la circulation de transit ont donné des résultats mitigés.
- **Trottoir :** l'absence de trottoir du côté nord du boulevard Hamel, du centre d'affaires jusqu'à la route de l'Aéroport.

Également durant l'année, le conseil adopte plusieurs résolutions sur différents sujets qui touchent notre secteur de vie et nos activités. Régulièrement, nous relançons les diverses instances de l'Arrondissement ou de la Ville de Québec sur les résolutions prises durant l'année afin d'assurer un suivi. La section 4.2 fait état de nos résolutions et des actions prises.

### Qualité de l'air

Créé en 2013, le comité sur la qualité de l'air a pour objectif de sensibiliser les citoyens, particulièrement ceux du secteur Champigny, aux problèmes causés par le chauffage au bois et les foyers extérieurs afin de réduire leur impact sur la santé, la sécurité et l'environnement.

Les statistiques de 2022 du Ministère Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) nous indiquent que le nombre d'heures où l'indice de la qualité de l'air (IQA) dans le secteur Champigny a été qualifié de « **mauvais** » a été de **127 heures** réparties sur **29 jours** en 2022, principalement sur les mois de février, janvier, novembre et décembre dans l'ordre.

2021	Bon	Acceptable	Mauvais	2022	Bon	Acceptable	Mauvais
Heures	6916	1655	189	Heures	7012	1621	127
%	78,9 %	18,9 %	2,2 %	%	80 %	18,5%	1,4%
Jours	163	155	47	Jours	160	176	29
%	44,7%	42,5%	12,9%	%	43,8%	48,2%	7,9%

2019	Bon	Acceptable	Mauvais	2020	Bon	Acceptable	Mauvais
Heures	6945	1693	111	Heures	6855	1662	267
%	79,4%	19,4%	1,3%	%	78%	18,9%	3%
Jours	165	173	27	Jours	160	155	51
%	45.2%	47,4%	7,4%	%	43,7%	42,3%	13,9%

La qualité de l'air dans Champigny est au 3<sup>e</sup> rang des pires au Québec, alors que celle du quartier Limoilou se retrouve au 7<sup>e</sup> rang.

La nouvelle réglementation concernant l'interdiction des poêles à bois (non certifier) pourrait améliorer la qualité de l'air puisqu'un des polluants serait les particules fines émises par le chauffage au bois. Mais cette politique ne doit pas être uniquement pour les citoyens de la Ville de Québec. C'est un dossier d'agglomération.

### Sécurité près des écoles

Les travaux pour rendre la rue Félix-Antoine-Savard à sens unique avec l'ajout d'un trottoir ont été finalisés 48 heures avant le retour en classe des élèves. Aucune signalisation n'a été mise en place par l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge pour informer les citoyens du changement. Le CQA et de la direction de l'école ont dû prendre des mesures pour informer les parents et sécuriser les lieux, dont une demande de présences policières. Il a fallu attendre à la mi-novembre pour voir le marquage au sol complété.

### Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la ville de Québec

Notre projet 2023 consistait à une chanson et un vidéo, vu plus de 1 500 fois et une campagne d'affichage « Va pas trop vite ! » Des petites et une grande affiche ont été installées dans des rues du quartier durant la belle saison. L'objectif sensibiliser les citoyens à ralentir. Le 12 juin, nous avons eu une entrevue avec Mireille Roberge de l'émission Première Heure à Ici première 106,3. Merci à Lisa Baril-Gravel et à Sébastien Deveault, les porteurs du dossier.



### Table de concertation vélo (TCV)

Cette instance, qui réunit des représentants des 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. C'est Laurier Bérubé qui représente le CQA à cette Table et qui porte les préoccupations de notre secteur. Un lien vélo sécuritaire sur la route de l'Aéroport fait partie de nos demandes.

## Projet initiative citoyenne

En janvier dernier, un groupe de citoyens a fait une demande d'aide financière au CQA afin d'organiser une rencontre sociale pour les anciens utilisateurs de la patinoire du parc Bélair, dans le secteur Chauveau. Pendant de nombreuses années, Rosaire Paradis et son épouse Denise Alain ont géré la patinoire du parc. L'événement publicisé sur une page Facebook a attiré plus de 80 personnes le 4 février. Deux jours avant l'activité, Mireille Roberge de l'émission Première Heure 106,3 Fm a fait une entrevue avec le couple et les organisatrices de l'événement.



## Dossier agricole et Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires (VDAAA)

Nous avons formé un sous-comité sous le thème du développement durable qui inclurait la valorisation et la protection des terres agricoles tout en touchant à l'aménagement du territoire. Malheureusement, le manque de bénévoles pour accompagner Laurier Bérubé a ralenti le travail à faire dans ces deux dossiers. Il faut noter que le CQA a toujours une représentante sur le VDAAA. Il s'agit de Lucie Saint-Gelais.

## Plan particulier urbanisme, sud de l'aéroport

En décembre dernier, la Ville de Québec a présenté son projet d'un plan particulier urbanisme (PPU) pour le secteur sud de l'aéroport. L'intention de la ville est de développer ce secteur localisé au sud de l'aéroport Jean-Lesage afin d'y accueillir certains usages industriels et technologiques. Un gros dossier pour l'année 2024. Un atelier participatif a lieu le 11 avril 2024 à 19h.



## Un lieu toponyme

En septembre dernier, le CQA a déposé une demande afin d'honorer la mémoire de Roberto « Bob » Bissonnette décédé en 2016. M. Bissonnette a grandi dans le secteur Jouvence et il a fait rayonner la Ville de Québec sur le plan artistique. Nous attendons la réponse de la commission de toponymie de la Ville de Québec.

## Conclusion

En terminant, je veux remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur implication et pour le temps qu'ils ont consacré à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens du quartier. Les dossiers n'avancent pas toujours à la vitesse que nous aimerions, mais par nos actions, nous arrivons à faire bouger les choses. Nous formons une bonne équipe et nos échanges se déroulent toujours dans le respect des autres.

Une mention d'appréciation à nos conseillères en consultations publiques, au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec pour son excellente collaboration. Durant la dernière année, Priscilla Lafond et Sayana Khuon nous ont été d'une grande aide dans notre travail. Je dois également saluer notre conseiller municipal, Louis Martin, pour sa présence et son aide dans différents dossiers.

Réjean Martel, président du CQA

# PRÉSENTATION DU CQA

## Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il constitue l'un des moyens prévus dans la politique de consultation publique<sup>1</sup> adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003 afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier, tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Le conseil de quartier de l'Aéroport a été constitué le 27 avril 2005 à la demande de la population. Sont membres du conseil de quartier toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Lors de l'assemblée de constitution du 27 avril, les personnes présentes ont également choisi le nom du quartier qui fait référence à cet équipement majeur situé en plein centre du quartier.

## Les membres du CQA 2023

Les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat de deux (2) ans : quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Le conseil d'administration peut coopter jusqu'à trois (3) personnes pour un nombre maximum de onze (11) administrateurs. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote. Une (1) personne-ressource du Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec soutient le conseil de quartier dans ses activités et assure le suivi des dossiers auprès de l'administration municipale.

**Président** : Réjean Martel

**Vice-président** : Maxime Le Pluart

**Secrétaire** : Aline Dumont

**Trésorière** : Lisa Baril Gravel

**Administrateur** : Sébastien Deveault

**Administrateur** : Laurier Bérubé

**Administratrice** : Julianne Bossé (jusqu'en avril)

**Administratrice** : Pascale Bouchard (jusqu'en avril)

**Administrateur** : Lothar Marzell (jusqu'en avril)

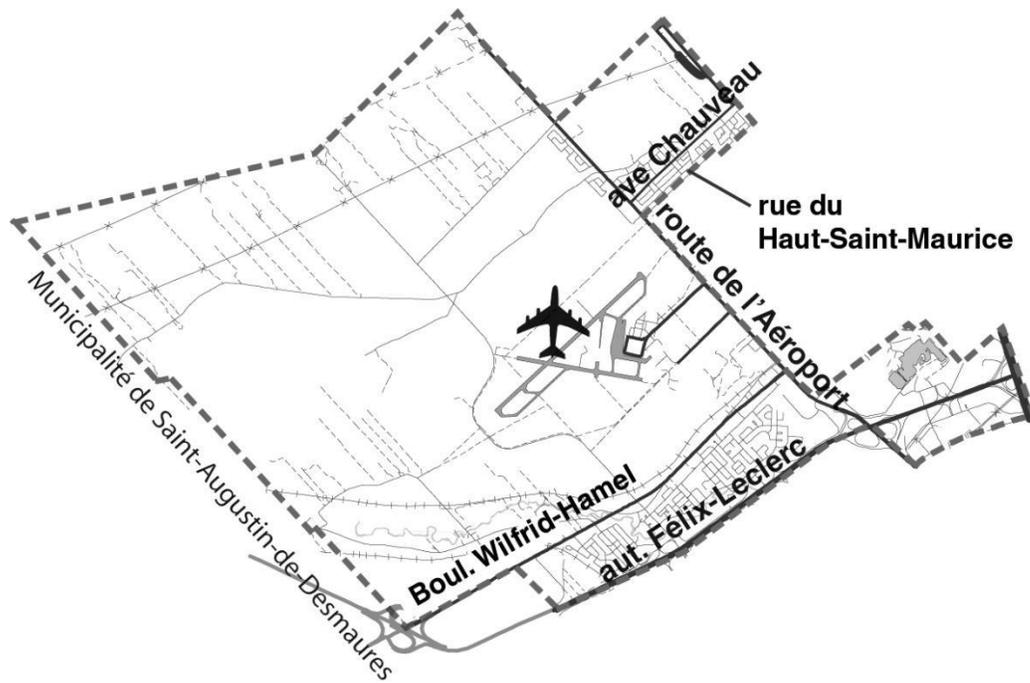
---

<sup>1</sup> Règlement municipal R.V.Q. 204

M. Louis Martin Conseiller municipal — district Cap-Rouge–Laurentien  
M. David Weiser Conseiller municipal — district du Plateau

### Le territoire du CQA

Le territoire du CQA est illustré par la carte ci-dessous



# 3-FONCTIONNEMENT DU CQA

## 3.1 Séance régulière

Les réunions du conseil d'administration du conseil de quartier sont publiques et, sauf exception, se tiennent le second mardi du mois, en soirée (19 h). Elles font relâche en juillet et août. Au cours de l'année 2023, le conseil d'administration a tenu dix (10) séances qui ont eu lieu les 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril (assemblée générale annuelle), 9 mai, 13 juin, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre. À partir du mois de mai, les rencontres avaient lieu en présence. Les procès-verbaux des rencontres sont disponibles sur le site internet de la ville de Québec : [www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

Afin de faciliter la participation et l'implication citoyennes des deux (2) secteurs qui composent le quartier (Champigny au sud-ouest et Chauveau au nord-est), les rencontres se tiennent en alternance :

- Centre de loisirs Trois-Saisons, 1390, rue Buffon (secteur Chauveau) ;
- Centre communautaire Champigny, 7519, boulevard Wilfrid-Hamel (secteur Champigny).

## 3.2 Participation à d'autres activités

Outre les rencontres du C.A., des membres du conseil de quartier ont participé à différentes séances d'information, des groupes de travail ou de consultations tenus par la Ville de Québec, par notre Arrondissement ou par d'autres organismes du quartier pour s'informer sur les projets et les mesures susceptibles d'avoir un impact pour le quartier.

- **Janvier** : Séance d'information sur la gestion des insectes et des maladies des arbres. M. Sébastien Deveault y assistait.
- **22 février** : Séance d'information et d'échanges concernant le projet de règlement qui vise à encadrer l'utilisation des pesticides les plus nocifs pour la santé et l'environnement sur son territoire. M. Laurier Bérubé y assistait.
- **Février** : Rencontre sur les Changements climatiques organisée par le CIUSSS. M. Lothar Marzell y assistait.

# 4. ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER

## 4.1 Plan d'action 2023

Les membres du conseil de quartier ont adopté une mise à jour du plan d'action pour l'année 2023 en décembre ayant comme axes d'intervention l'ensemble des sujets sur lesquels ils souhaitent avoir un impact. Ainsi, les interventions ont toujours été orientées en fonction des objectifs suivants :

### 1 — Contribuer à la qualité de vie du milieu

- Le développement durable de notre territoire ;
- Améliorer la sécurité dans le quartier (vitesse, signalisation, éclairage, trottoirs) ;
- Améliorer la sécurité près des écoles primaires du secteur
- Améliorer les pistes cyclables et les sentiers piétonniers ;
- Améliorer l'accès au transport en commun pour les résidents du quartier ;
- Protéger les paysages et le patrimoine bâti ;

### 2 — Soutenir la vie communautaire dans le quartier

- Encourager une meilleure vie de quartier.
- Encourager des initiatives citoyennes
- Établir des liens avec les organismes du quartier et de l'arrondissement et favoriser la concertation.

## 4.2 Résolution du conseil de quartier

### RÉSOLUTION CQA-23-CA-10 : Parc industriel

Attendu :

- Que le parc industriel constituera une nouvelle forme d'occupation lourde du territoire ;
- Que l'affectation « parc industriel » avec ses quelques 220 ha couvre une partie importante du territoire du quartier ;
- Que le territoire concerné présente une sensibilité paysagère importante du fait de son exposition visuelle en tant que versant, de la présence bien en vue du collège Champigny qui a une valeur architecturale et patrimoniale indéniable et du fait qu'il constitue, avec la proximité de l'Aéroport, une des portes d'entrée de la ville ;
- Que les boisés du secteur jouent un rôle important dans l'atténuation de nuisances inhérentes aux activités aéroportuaires, principalement pollution de l'air et sonore ;
- Que le territoire est déjà utilisé pour la pratique de différentes activités ;
- Que le parc industriel aura des répercussions sur l'environnement, la biodiversité, la sécurité routière aux alentours ainsi que sur la qualité de vie des citoyens ;

- Que globalement l'aggravation des problématiques climatiques, de biodiversité, de pollution et énergétiques exige de nouvelles approches d'aménagement.

Il est proposé par Mme Lisa Baril Gravel, dûment appuyé par M. Sébastien Deveault, que la Ville de Québec élabore une vision et une stratégie d'aménagement du futur parc industriel qui s'appuieraient sur le modèle d'un écoparc industriel avec la participation en amont du Conseil de quartier de l'Aéroport.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-22 : Voie cyclable sur la rue Laberge**

- Considérant que le développement du réseau cyclable est dorénavant intégré à la notion de mobilité active ;
- Considérant que par la mobilité active on entend le vélo, la marche et tout autre mode de déplacement actif;
- Considérant que la Ville de Québec place la mobilité active au cœur de son développement ;
- Considérant que la Vision de la mobilité active permettra de mettre en place différentes actions pour encourager un nombre grandissant de citoyens à troquer leur véhicule motorisé pour les transports actifs dans leurs déplacements quotidiens ;
- Considérant que la rue Laberge permet d'avoir accès à la base de Plein Air de Sainte-Foy, un équipement important pour la pratique d'activités ;
- Considérant qu'actuellement, cette artère n'est pas sécuritaire à la pratique du vélo ;

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyée par Mme Aline Dumont, il est résolu de demander à la Ville de Québec de réaliser les travaux nécessaires afin de doter l'environnement de la rue Laberge des infrastructures nécessaires à la mobilité active. Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-40 : Trottoir sur le boulevard Wilfrid-Hamel**

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu de demander à la Ville d'évaluer la possibilité d'ajouter un trottoir du côté nord du boulevard Wilfrid-Hamel, sur le tronçon en face de la rue Bernard-Grondin jusqu'à la Route de l'Aéroport. Adoptée à l'unanimité

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-41 : Rue Félix-Antoine-Savard**

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de soumettre à la Ville une lettre d'appréciation négative au sujet du changement de signalisation sur la rue Félix-Antoine-Savard. Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-42 : Demande au comité de Toponymie**

- Considérant que M. Roberto Bissonnette a grandi dans le secteur Jouvence du territoire du conseil de quartier de l'Aéroport ;
- Considérant que M. Bissonnette a fait rayonner la Ville de Québec sur le plan artistique ;
- Considérant que M. Roberto Bissonnette a laissé une grande marque dans le secteur Jouvence et dans toute la Ville de Québec ;

Sur proposition de Mme Aline Dumont, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport, en collaboration avec la famille de M. Roberto Bissonnette, dépose une demande au comité de toponymie de la Ville de Québec afin qu'un lieu soit nommé en l'honneur de ce dernier.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-43 : Patinoire couverte**

- Considérant que la Ville de Québec à l'intention de construire, dans les prochaines années, des patinoires couvertes avec une surface réfrigérée ;
- Considérant que la Ville de Québec souhaite installer ce type d'équipement dans chacun des arrondissements ;

Sur proposition de Mme Lisa Baril-Gravel, appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport demande que la Ville de Québec étudie la faisabilité d'installer ce type d'équipement sur le territoire du Conseil de quartier.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-47 : rue Pellan**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par Mme Lisa Baril-Gravel, il est résolu de demander à la Ville de procéder à une nouvelle évaluation de la chaussée de la rue Pellan et de procéder à une mise à jour des travaux d'asphaltage prévus.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-48 : Données des stèles 2022**

Sur proposition de M. Maxime LePluart, appuyée par Mme Lisa Baril-Gravel, il est résolu de demander à la Ville d'avoir accès aux données des stèles (radars de vitesse) en opération sur le territoire du quartier de l'Aéroport pour l'année 2022-2023. Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-52 : Rue Laberge**

Considérant que le point a été soulevé lors de la Table de concertation de vélo, Considérant la vision portée par la Ville de Québec de la mobilité active ; Sur proposition de M. Maxime Le Pluart, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est proposé de demander à la Ville de Québec de refaire l'asphaltage de la rue Laberge pour favoriser le transit de vélo vers la Base de Plein air de Sainte-Foy dans la perspective de la mobilité active. Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-57 : Étude de circulation Haut-Saint-Maurice et Jean-François Martel**

Sur proposition de Mme Lisa Baril Gravel, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de demander à la Ville, à la lumière des données présentées, de faire une étude de la circulation de transit ainsi que sur la possibilité d'ajout d'affichage sur les rues du Haut-Saint-Maurice et Jean-François Martel.

#### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-58 : rue Champigny-Est**

Sur proposition de Mme Aline Dumont, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu de demander à la Ville, à la lumière des données présentées (soit une vitesse de 8km/h supérieure à la limite permise), d'intensifier les mesures pour faire diminuer la vitesse et la circulation de transit sur la rue Champigny Est.

#### **4.3 Actions découlant des demandes de la Ville : Consultations publiques**

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à donner leur opinion sur différents projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leur recommandation pour les projets suivants :

<b>DIMINUTION DU NOMBRE MINIMAL DE LOGEMENTS ET AUTRES ASSOUPPLISSEMENTS POUR LA ZONE 36415Mb AU SUD DU BOULEVARD Wilfrid-HAMEL. (septembre)</b>
--

Cette zone est située du côté sud (impair) du boulevard Wilfrid-Hamel entre le 7479 et le 7337 avec la rue Octave-Tessier à l'est. Les changements se veulent des assouplissements en voyant à la baisse le nombre minimal de logements (diminuer d'un minimum de 4 logements à 3 logements). La majorité des bâtiments de la zone comportent déjà moins de 4 logements, cette diminution du minimum à 3 logements permettrait à certains d'entre eux de redevenir conformes à la réglementation.
---

Par la même occasion, d'autres changements sont proposés à la grille des spécifications de la zone 36415Mb :
--

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Diminuer, pour le groupe d'usages H1 Logement, le nombre minimal de logements autorisés de quatre à trois par bâtiment isolé.</li><li>• Diminuer la marge latérale minimale générale de 4,5 mètres à 3 mètres.</li><li>• Abroger les normes générales et particulières pour la largeur combinée des cours latérales.</li><li>• Diminuer la hauteur maximale générale permise pour tous les bâtiments de 20 mètres à 13 mètres.</li><li>• Abroger les hauteurs particulières maximales, ainsi que la hauteur minimale générale. Abroger les matériaux de revêtement exigés en façade.</li><li>• Ajouter le vinyle comme matériau prohibé pour tous les murs.</li></ul> |
|---|

Le Conseil de quartier de l'Aéroport se montre favorable au projet de modifications aux normes d'urbanisme pour la zone 36415Mb, mais il demande à la Ville qu'elle tienne
--

compte de la topographie variable des terrains adjacents à la rue Bonnault dans l'établissement des hauteurs maximales de bâtiment.

**DEMANDE D'OPINION AU CQ CONCERNANT RECONNAISSANCE DE L'USAGE RÉSIDENTIEL POUR DES BÂTIMENTS DANS LA ZONE AU NORD DU BOULEVARD CHAUVEAU OUEST (R.C.A3V.Q 337). (Novembre)**

MODIFICATIONS PROPOSÉES

- Ajout de l'usage résidentiel avec un maximum d'un bâtiment isolé d'un logement
- Modification de la dominante pour Ha.
- Ajustement du code de densité en fonction des modifications du PDAD et retrait du nombre de logements maximum à l'hectare à la grille de spécifications.

Sur proposition de M. Maxime Le Pluart, appuyée par Mme Lisa Baril-Gravel., il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport se montre favorable au projet de modifications aux normes d'urbanisme pour la zone 36 142 Aa. Adoptée à l'unanimité

# BILAN ÉTATS FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

En 2023, le conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport a reçu une subvention de fonctionnement de la Ville de Québec de 2000,00 \$. Trois autres subventions de 3000\$, total 9000\$, ont été octroyées en 2023 dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec. Ces subventions ont été reçues par le conseil de quartier lui-même et par les écoles Primevères/Jouvence et L'Étincelle/Trois-Saisons. Elles ont été gérées par le CQA et ont été utilisées pour la poursuite d'une campagne d'affichage de sensibilisation à la vitesse (grande affiche remorque, poursuites, petites affiches, et autocollants (à déployer)).

Le bilan démontrait un actif net non affecté au début de l'exercice 2023 de 10221,49\$. Il était de 3404,43\$ à la fin de celui-ci, avec des dépenses totales de 18894,74\$. Une somme globale de 1000,00 \$ a été utilisée afin de défrayer les honoraires de la secrétaire de soutien (soit 100,00\$ par séance).

En juin, le paiement habituel de 37,00 \$ pour la mise à jour annuelle du dossier du CQA a été réalisé auprès du Registraire des entreprises (RE).

En janvier et février 2023, la balance de paiement pour la production d'une vidéo / chanson de sécurité routière produit en 2022 a été faite aux Frères de Lys pour un montant de 8427,52\$ et 500,00\$ lors de la remise, soit 8927,52\$. Ce montant provient des subventions reçues en 2022. D'autres charges variées ont été encourues soit: des frais d'impressions de 21.07\$ ont été remboursés à un administrateur en janvier, un montant de 120,00\$ alloué à une initiative citoyenne en janvier (Patinoire Bélair), et en décembre une collation des fêtes au coût de 49,95\$ remboursée à une administratrice.

Les dépenses encourues suite aux subventions reçues en 2023 pour la campagne de sécurité routière sont les suivantes : frais pour service design visuel 550\$ (2 paiements de 225\$ en juillet 2023 et décembre 2023), frais de 1 212,55 \$ pour les petites affiches en coroplasts (impressions pour 521,11\$ en mai et 476,05\$ en juillet, piquets pour 94,67\$, autocollant correction erreur pour 120,72\$), frais pour la grosse affiche sur remorque de 1 405,04\$ ( frais de 1 262,67 pour l'entretien/ modification / location de la remorque, frais de 142,37 pour l'impression de la grande

affiche en coroplast), frais de publicité promotion via Facebook de 231,19\$, frais pour impression de nouvelle version améliorée de la grosse affiche remorque de 469,14\$ et finalement projet d'autocollants sur bac de poubelle impression des autocollants pour 4 938,18\$. Ainsi, pour la poursuite du projet de sensibilisation à la sécurité routière, les sommes dépensées sont de 8 806,10\$. Au 31 décembre 2023, il reste donc 193,90\$ à dépenser de la subvention initiale de 9 000\$, qui seront dépensés en document de soutien au déploiement des autocollants.

Enfin, des frais bancaires mensuels fixes d'utilisation de 2,95 \$ (de janvier 2023 à décembre 2023) au compte #150 502 à la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien à L'Ancienne-Lorette (total de 35,40 \$) ont été encourus. Une ristourne de 4,98\$ a été octroyée par la Caisse Desjardins.

Au 27 décembre 2023, une avance de 1075,00\$ pour le budget de fonctionnement pour 2024 de la part de la Ville de Québec a été reçue au compte bancaire par dépôt direct.

Ainsi, au 31 décembre 2023, il y avait une somme de 3347,28 \$ dans le compte bancaire et 57,15 \$ en argent comptant dans la petite caisse, pour un total de 3404,43\$.

Dans le bilan, l'actif net non affecté présente un montant de 3404,43\$. De ce montant, 2500\$ représente le budget de fonctionnement alloué par la ville de Québec pour l'année 2024. La balance de 904,43\$ représente une somme non dépensée au courant de l'année 2023 et qui sera dépensée dans la continuité du projet de sécurité routière de 2023.

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<u>3 404,43\$</u>	<u>10 221,49\$</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs	_____	_____
<b>Actif net</b>		
Non affecté	<u>3 404,43\$</u>	<u>10 221,49\$</u>
	_____	_____

Au nom du conseil de quartier de l'Aéroport

\_\_\_\_\_  
Réjean Martel, président

\_\_\_\_\_  
Lisa Baril-Gravel, trésorière

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT**  
**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE**  
**L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Ville de Québec, fonctionnement	2 000,00\$	1 325,00\$
Ville de Québec, avance de fonctionnement 2024	1 075,00\$	0,00 \$
Programme de soutien à la mobilisation	9 000,00\$	9 000,00\$
Ristourne Caisse Desjardins	4.98\$	2.14\$
	12 079,98\$	10 327,14\$
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	1 143,42\$	812,40\$
Projets	17 753,62\$	570,16\$
	18 897,04\$	1 382,56\$
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	-6 817,06\$	8 944,58 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	10 221,49\$	1 276,91\$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	3 404,43\$	10 221,49\$